

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 novembre 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	10

Vote
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 05 novembre à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ABRAHAM s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 31 octobre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 31 octobre 2025 ;

Présents : Mesdames STRICOT BERTHEVAS Gaëlle, BAYON Typhaine, BRULÉ Clarisse, FÈVRE Béatrice, LE NINAN Alexandra, VILLET Emilie,
Messieurs BEY Jean-Marie, BOSCHET David, MILOUX François

Absents : Madame TASTARD-OUTIN Christelle, Messieurs, COUEDIC Jérôme, DUPÉ Laurent

Absents ayant donné procuration : Monsieur PUISSANT Gérard (procuration à Madame BRULÉ Clarisse)

Secrétaire de séance : Madame FEVRE Béatrice

05NOV25_03 – Fixation des tarifs communaux pour l'année 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le conseil municipal est compétent pour décider des tarifs communaux (cimetière, location de la salle de la mairie, redevance assainissement) ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour :

- FIXE les tarifs pour l'année 2026 comme suit :

Concession cimetière, columbarium et jardin du souvenir	Location de la salle de la mairie	Redevance assainissement
- Concession de 30 ans : 100 € - Concession de 50 ans : 150 € - Cavurne de 15 ans : 400 € - Cavurne de 30 ans : 700 € - Jardin du souvenir : 50 € la dispersion de cendres	Particuliers de Saint-Abraham : - Salle : 70 € - Salle et cuisine : 110 € Particuliers de l'extérieur - Salle : 85 € - Salle et cuisine : 125€	- Abonnement : 95€ HT - Consommation : 1,54 le m3.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 05 novembre 2025

Le Maire, Gaëlle STRICOT BERTHEVAS

Le secrétaire de séance